

Delivering meaningful growth

Déclaration de transparence par Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc.

1. Résumé de la notification

Conformément à l'article 14 § 1 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité de participations importantes, Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») a reçu une notification de transparence datée du 18 janvier 2022, dont il résulte qu'au 18 mai 2021 Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc. détenaient 5,01 % des droits de vote de GBL.

2. Contenu de la notification

La déclaration datée du 18 janvier 2022 comprend les informations suivantes :

- Motif de la notification :
 - Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
- Notification par une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle
- Personnes tenues à notification :
 - Artisan Partners Limited Partnership
 - Artisan Partners Asset Management Inc.
- Date de la transaction : 18 mai 2021
- Seuil franchi (à la hausse): 5 %
- Dénominateur : 210.783.700
- Détails de la notification :

A. Droits de vote

Détenteurs de droits de vote	Notification précédente	Après la transaction	
	# droits de vote	# droits de vote attachés à des titres	% droits de vote attachés à des titres
Artisan Partners Asset Management Inc.	0	0	0,00 %
Artisan Partners Limited Partnership	8.042.762	10.560.831	5,01 %
Total	8.042.762	10.560.831	5,01 %



B. Instruments financiers assimilés

Détenteurs	Type	Date	Date ou délai	# droits de vote	% de droits de vote	Règlement
d'instruments	d'instruments	d'échéance	d'exercice	pouvant être		
financiers	financiers			acquis en cas		
assimilés				d'exercice de		
				l'instrument		
_	-	_	_	-	-	
Total				0	0.00.9/	
Total				0	0,00 %	

Total A+B	# de droits de vote	% de droits de vote
	10.560.831	5,01 %

• Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenues :

Artisan Partners Limited Partnership (« APLP »), un *investment adviser* enregistré aux Etats-Unis, est un *limited partnership* de droit américain de l'Etat du Delaware. APLP est contrôlée par Artisan Investments GP LLC (« Artisan LLC »), une société de droit américain soumise au droit de l'Etat du Delaware. Artisan LLC est contrôlée par Artisan Partners Holdings LP. Artisan Partners Holdings LP est contrôlée par Artisan Partners Asset Management Inc. Artisan Partners Asset Management Inc. n'est pas une entité contrôlée.

• Informations supplémentaires :

La déclaration indique qu'en vertu d'une procuration contractuelle, APLP exerce des droits de vote dans GBL sur une base discrétionnaire pour un certain nombre de clients. La déclaration indique également qu'aucun client ne détient individuellement des actions représentant 5 % ou plus des droits de vote de GBL.

APLP est un investment adviser enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis en vertu du U.S. Investment Advisers Act de 1940.

APLP a franchi le seuil de 5 % suite à une opération réalisée le 18 mai 2021 et les informations reprises dans la présente notification sont à cette date. APLP a également franchi à la hausse et à la baisse le seuil de 5 % avant cette date, mais n'a pas franchi le seuil de 5 % depuis le 18 mai 2021. Le 5 janvier 2022, APLP a découvert qu'elle avait franchi le seuil de 5 % et que la date initiale du franchissement était le 18 mai 2021. Le retard dans la notification n'est pas intentionnel et s'est produit suite à un problème technique avec un système informatique tiers qui est utilisé par APLP pour surveiller sa participation dans la société. APLP n'était pas au courant de son obligation de déclaration avant que le problème technique ne soit résolu le 5 janvier 2022. Lorsqu'elle l'a découvert, APLP a vérifié les transactions effectuées pour déterminer ses obligations déclaratives, elle a préparé la présente notification et a pris contact directement avec la FSMA. Depuis lors, le système a été réparé afin d'éviter tout problème similaire à l'avenir.

Le présent communiqué est consultable sur le site internet de GBL.

La notification est disponible ici.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier Tél: +32 2 289 17 72 xlikin@gbl.be Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs Tél: +32 2 289 17 64 adonohoe@gbl.be

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 22,5 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15,3 milliards à fin septembre 2021. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. En tant que société et investisseur responsables, GBL considère les facteurs ESG comme étant inextricablement liés à la création de valeur.

GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité d'actifs cotés et privés ainsi que d'investissements alternatifs (au travers de Sienna, la plateforme d'actifs alternatifs du groupe) composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth,* GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20